

RAPPORT COMMISSION DE SÉCURITÉ INCENDIE DU CLUB

Se tenait, jeudi 07 mars 2019, la Commission annuelle de sécurité Incendie au Club santé seniors MGEN, 16 rue Eugène Freyssinet à Lagord 17140, en présence de nombreux participants dont Françoise Pawlowski, JF Combes, Jean Chaigneau...

La séance était animée par M. Laurent Jafrate, lieutenant-colonel des pompiers à la retraite.

Notre capacité d'accueil maximale est de 49 personnes.

Cette commission n'est pas obligatoire puisque la **sécurité est sous la responsabilité de la MGEN**, sauf si M. le Maire en faisait la demande, mais **une vérification régulière du matériel est indispensable** pour :

- **Le Plan d'évacuation,**
- **Les extincteurs,**
- **La signalisation,**
- **Le DAE** (Défibrillateur Automatique),
- **Les DAAF** (Détecteur Automatique Avertisseur de Fumée). Dans certains pays, la Sainte Barbe est « la journée de la pile », l'occasion de changer les piles des DDAF.

CONSIGNES :

Prévention :

- Assurer la vacuité des locaux,
- Ne pas fermer la porte d'entrée à clé,
- Capacité d'accueil pour la petite salle : 19
- Capacité d'accueil pour la salle André David (grande salle) : 19

Si sinistre :

- Éteindre les lumières,
- Fermer les portes et fenêtres,
- Une personne, l'animatrice ou l'animateur est responsable de son groupe et fait respecter les consignes de sécurité,
- Évacuation rapide des lieux ; si présence de fumée, se baisser,
- Compter les participants et sortir en dernier.
- Appeler le 18 et allez au devant pour les accueillir.

EXTINCTEURS :

- **Extincteur à eau pulvérisée avec additif savonneux** (goupille bleue), 13 A correspond à 13 kg de bois). Vérification annuelle, datée et notée sur le coté. L'appareil sera changé tous les 10 ans.
- **Extincteur à mousse avec bicarbonate de soude** : à ne pas utiliser près d'appareils électroniques qui tomberaient en panne.
- **Extincteur à CO2** : efficace pour protéger le matériel électronique.

Nous disposons de 3 extincteurs et d'un défibrillateur automatique, à vérifier régulièrement.

Rapport réalisé par Sylvette Joubert, animatrice de l'atelier « éducation santé », le 15 mars 2019.